

# Note de synthèse Budget primitif 2019 VILLE D'ANNAY



Conseil municipal du 4 avril 2019

# Introduction

Le code général des collectivités territoriales dispose dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci. Ce dernier s'est tenu à la ville d'Annay lors du conseil municipal du 12 mars 2019.

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une note de synthèse présentant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Le processus budgétaire entamé en 2018 pour 2019, s'articule autour de 3 étapes :

- La phase interne préparatoire du budget primitif
- La présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- La présentation du Budget Primitif le 4 avril 2019

Le budget primitif 2019 s'inscrit en correspondance physique directe avec le DOB.

En 2019, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 5 295 302.48 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 3 619 511.79 €
- Section d'investissement : 1 675 790.69 €

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordre qui sont des opérations comptables interne à la collectivité, exemple : amortissement, provisions...

## Présentation détaillée du budget primitif

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement ainsi qu'en dépenses et recettes d'investissement.

Par rapport au budget primitif 2018, la section de fonctionnement en dépenses réelles est en diminution de 2.25% en raison de l'effet moins impactant de la sortie de la Zac du Bois des Mottes. Une reprise sur provision semi-budgétaire de 100 000 € est inscrite en recettes de fonctionnement et une dépense de fonctionnement de 100 000 € est inscrite dans les charges exceptionnelles ce qui permet le versement du solde à la société Territoires 62 sans impacter la section de fonctionnement.

Le budget primitif 2019 est caractérisé par un effort accru de maîtrise des dépenses notamment les dépenses liées au personnel communal et ce, en dépit de la fin des contrats aidés.

### I. Section de fonctionnement

#### A. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement d'un montant global de 3 597 511.79 se structurent autour de deux pôles, en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 154 511.79 € dont la reprise de provision pour risque de 100 000,00 € (pour rappel 150 000 € l'année dernière). Les recettes d'ordre de fonctionnement sont d'un montant de 65 000 € inscrits en production immobilisée.

#### ❖ Structure des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00 €
70	Produits des services et de ventes	164 480,00 €
73	Impôts et taxes	1 632 197,00 €
74	Dotations et participations	1 184 804,79 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
76	Produits financiers	30,00 €
77	Produits exceptionnels	8 000,00 €
78	Reprises sur provisions	100 000,00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	<b>3 154 511,79</b>

Les recettes de fonctionnement ont été estimées en prenant compte les éléments suivants :

- La suppression de la participation de l'Etat pour les contrats aidés environ 60 000 € en moins comparé aux recettes réalisées en 2018,
- Les tarifs restent inchangés concernant les produits des services publics, du domaine et des ventes diverses,

- Les dotations et participation : une inscription plus au moins identique au BP 2018 dans l'attente de la communication des montants par les services de l'Etat,
- Des crédits sont inscrits au chapitre globalisé 042 article 722 en raison des travaux de la voirie en régie,
- Une reprise sur provision pour risque d'un montant de 100 000 € relatif à Territoires 62 afin de solder définitivement le remboursement du déficit,
- La suppression du fond de soutien au développement des activités périscolaires environ 30 000 €.

### **La fiscalité :**

- ❖ Les bases d'imposition effectives 2018

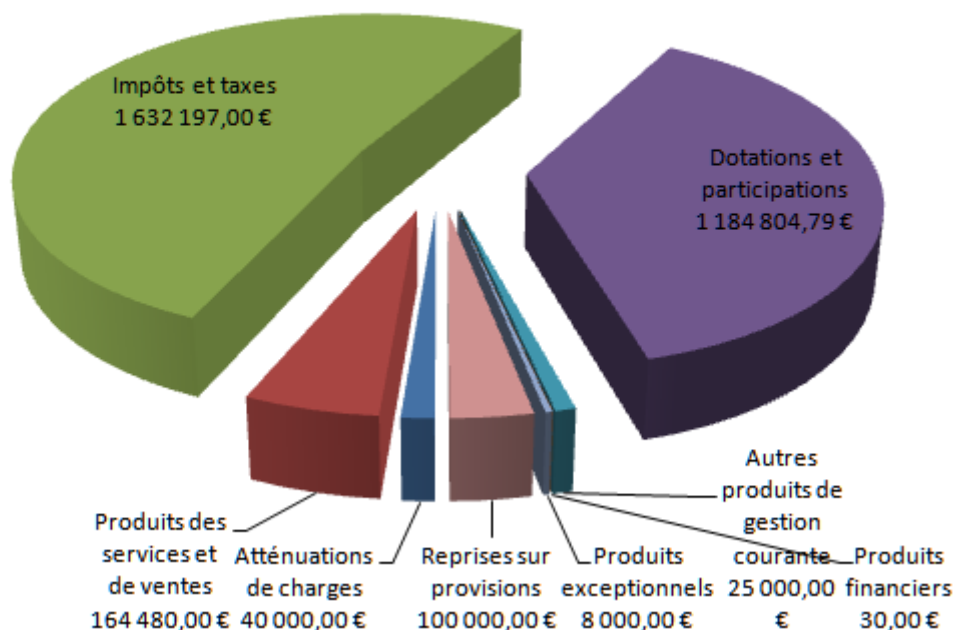
	<b>Base d'imposition effectives 2018</b>	<b>Taux d'imposition communaux de 2018</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	4 038 071	16.30
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	3 097 418	16.51
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	21 034	54.39

- ❖ Bases d'imposition prévisionnelles 2019

Les taux d'imposition restent stables en 2019.

	<b>Base d'imposition prévisionnelles 2019</b>	<b>Produits à taux constants</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	4 146 000	675 798
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	3 155 000	520 891
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	21 300	11 585
	<b>Total</b>	<b>1 208 274 €</b>

## Recettes réelles de fonctionnement



### B. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement d'un montant global de 3 597 511.79 € se répartissent entre les opérations réelles pour 3 371 871.00 €, les opérations d'ordre pour 225 640.79 € dont le virement à la section d'investissement pour un montant de 141 258.66 €.

Elles se décomposent en cinq rubriques principales :

- Les charges à caractère général
- Les charges de personnel
- Les autres charges de gestion courante
- Les charges financières
- Les charges exceptionnelles

#### ❖ Structure des dépenses réelles de fonctionnement :

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	952 015,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 003 177,00
014	Atténuations de produits	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	223 460,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 180 152,00
66	Charges financières	82 719,00
67	Charges exceptionnelles	116 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues	5 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 383 871,00

### Les charges à caractère général (011) :

Elles regroupent les achats courants, les services extérieurs et les impôts et taxes.

L'augmentation constatée par rapport au budget primitif 2018 s'explique comme suit :

- ❖ La mise en place des travaux de la voirie en régie, ces crédits seront intégrés à la section d'investissement via des écritures de fin d'année,
- ❖ La commune fait face à des dépenses imprévues à savoir une grosse panne d'éclairage public, des travaux liés à des affaissements de terrain, des frais d'actes et des réparations sur des biens mobiliers.

### Les charges de personnel (012) :

Les charges de personnel sont estimées en se basant sur le réalisé 2018, ce qui explique une diminution comparé au BP 2018, elles tiennent compte des éléments suivants :

- La fin des contrats aidés qui devront être prolongés par des stagiarisations pour certains bénéficiaires (au 1<sup>er</sup> janvier 7 agents ont intégré le statut de la fonction publique territoriale),
- Les dépenses relatives aux agents permanents restent stables,
- Une nouvelle vague de titularisation pourrait concerner les agents encore contractuels,
- Gestion prévisionnelle des futurs départs en retraite.

### Les autres charges de gestion (65)

Elles regroupent les contributions obligatoires, la subvention du Centre Communal d'Action Social et aux associations, les indemnités et cotisations des élus. Nous constatons une légère augmentation au niveau des cotisations des élus suite à une revalorisation décidée par les services de l'Etat de l'indice brut des indemnités.

Les chapitres 011 (charges à caractère général), 012 (charges de personnel) et 65 (produits de gestion courante), il s'agit d'enveloppes plafonds que la commune s'emploiera à ne pas dépasser.

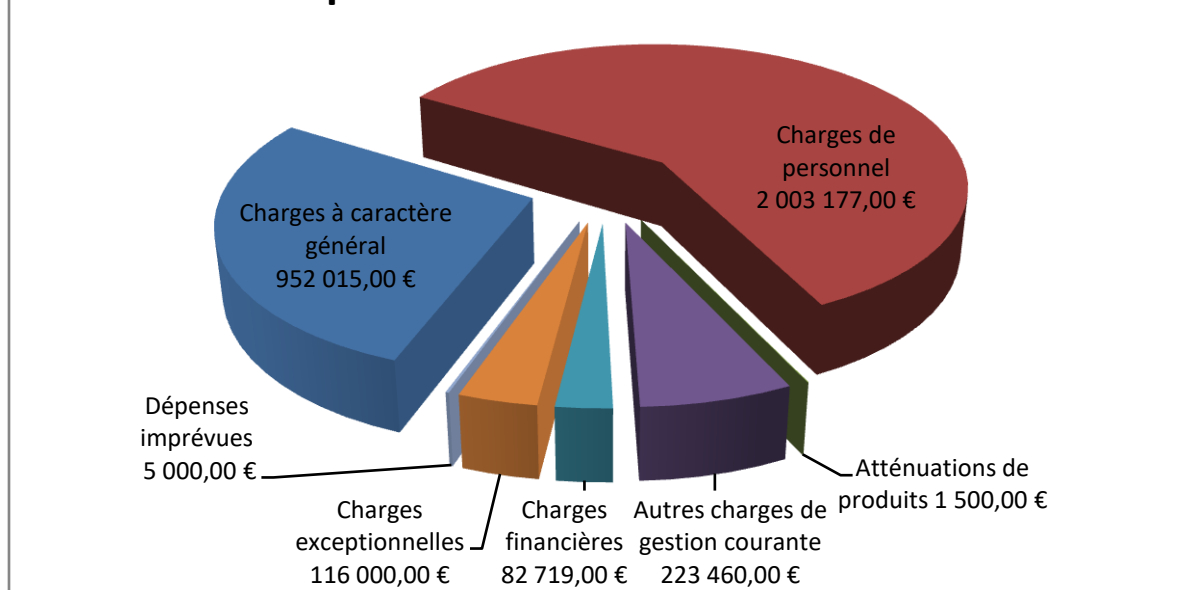
Les charges financières (66) : une augmentation des intérêts de la dette suite au nouvel emprunt prévu dans la section d'investissement.

### L'autofinancement :

En 2019 l'Autofinancement se décompose comme suit :

- Des dotations aux amortissements	84 382.13 €
- Du virement à la section d'investissement	151 258.66 €
- De l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2018 (n-1) à la section d'investissement 2019 (n+1)	197 151.23€
	Soit 432 792.02. €

## Les dépenses réelles de fonctionnement



## II. La section d'investissement

La section d'investissement s'élève à 1 675 790.69 €. L'équilibre entre les dépenses et les recettes réelles est assuré par le virement de la section de fonctionnement, le solde d'exécution 2018 de la section de fonctionnement et l'inscription d'un emprunt.

La section d'investissement a augmenté de façon significative en raison de l'effort consenti pour réaliser les travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique pour l'école Péri-Curie.

### A. Les recettes globales d'investissement

Le financement des investissements est principalement assuré par cinq grandes catégories de recettes :

- Le virement à la section d'investissement : (l'excédent de fonctionnement capitalisé) 197 151.23 €
- Virement de la section de fonctionnement : 151 258.66
- L'amortissement des immobilisations : 84 382.13 €
- Les subventions d'investissement (DETR) : 108 323.60 €
- Les dotations (taxe d'aménagement, FCTVA,...) 69 477.07 €
- Produit d'immobilisations cédées 401 198.00 €
- L'inscription d'un emprunt 660 000.00 €

❖ **Structure des recettes d'investissement avec les RAR (restes à réaliser)**

Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	81 765,60	26 558,00	108 323,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		660 000,00	660 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	81 765,60	686 558,00	768 323,60
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)		69 477,07	69 477,07
1068	Excédents de fonct. capitalisés		197 151,23	197 151,23
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à ...			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 800,00	388 398,00	401 198,00
	Total des recettes financières	12 800,00	655 026,30	667 826,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers			
	Total des recettes réelles d'investissement	94 565,60	1 341 584,30	1 436 149,90
021	virement de la section de fonctionnement		151 258,66	151 258,66
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections		84 382,13	84 382,13
041	Opérations patrimoniales		4 000,00	4 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement		239 640,79	239 640,79
Total		94 565,60	1 581 225,09	1 675 790,69
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 675 790,69

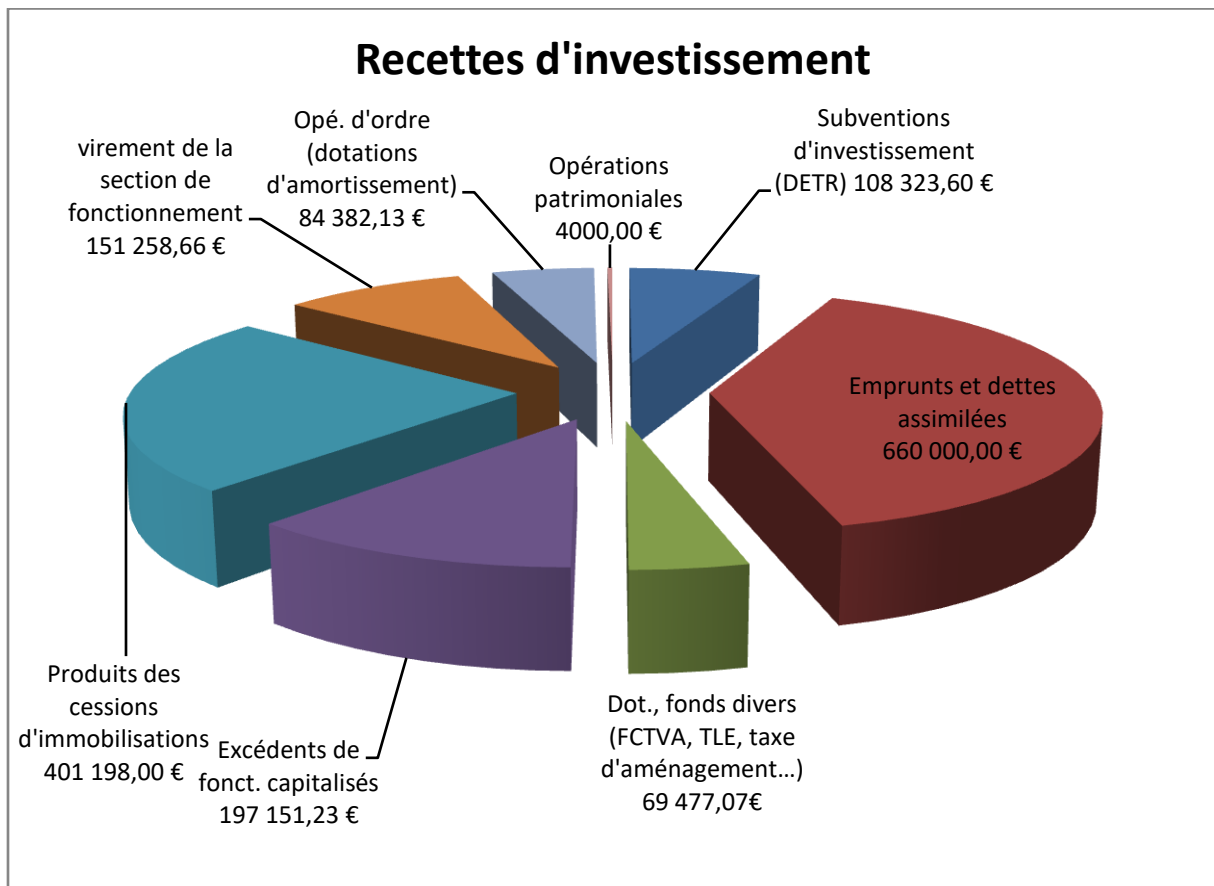
Au chapitre 041 opérations patrimoniales, il s'agit de l'acquisition d'un terrain à 1 € symbolique réalisée fin 2018 qui sera enregistrée en 2019 (extension du local solidarité).

Chapitre 024 « Produits des cessions d'immobilisations » d'un montant de 401 198 € (dont 12 800 € en restes à réaliser), sont comprises les ventes suivantes :

- Marais de Harnes 151 200 €
- Chemin des postes 84 000 €
- Rue Kociemski 72 000 €
- Chemin des postes 270 €
- Impasse des jardins 9 000 €
- Rue Rolle 44 000 €
- Rue Rolle 228 €



- Rue Valli 5 000 €
- Rue du 8 Mai 34 000 €
- Cession d'un camion Renault en l'état 1 500 €



#### B. Dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement s'élève à 1 675 790.69 € (dont 55 079.25 € de restes à réaliser) et se composent principalement du remboursement de la dette, des dépenses d'équipements, les travaux d'aménagement des constructions et des frais d'études.

Le solde d'exécution d'un montant de 4 177.07 est négatif suite au déficit de la section d'investissement au 31/12/2018.

Une acquisition d'un terrain à 1 € symbolique enregistrée au BP 2019 au chapitre 021.

A savoir qu'en 2019 des crédits ont été inscrits en dépenses d'investissement liés à un reversement des indus de taxe d'aménagement d'un montant de 4 064.35 €.

## ❖ Structure des dépenses d'investissement

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles
	Op. equ : 10 - RENFORCEMENT ECLAIRA	51 000,00	65 000,00
	Op. equ : 12 - TROTTOIRS, BORDURATION ET ADOUCIS	46 000,00	
	Op. equ : 14 - GROSSES REPARATION BATIMENTS	169 000,00	161 262,79
	Op. equ : 16 - COMPLEXE SPORTIF & CULTUREL	20 000,00	80 000,00
	Op. equ : 23 - DIVERS	109 772,93	136 896,23
	Op. equ : 29 - GROS TRAVAUX DE VOIRIE	182 348,59	60 000,00
	Op. equ : 32 - accessibilité voies-bâtiment public	123 067,18	811 310,00
	Op. equ : 9000000004 - REPARATIONS ECOLES	67 000,00	66 000,00
	Op. equ : 9000000010 - Cavalier et city stade	18 297,12	
	Op. equ : 9000000011 - Révision plan local d'urba	21 240,00	8 000,00
	Total des dépenses d'équipement	807 725,82	1 388 470,02
10	Dotations, fonds divers et réserves		4 064,35
10226	Taxe d'aménagement		4 064,35
16	Emprunts et dettes assimilées	153 630,27	145 000,00
1641	Emprunts en euros	153 630,27	145 000,00
020	Dépenses imprévues		10 000,00
21	Immobilisations corporelles	1,00	1,00
2111	Terrains nus	1,00	1,00
	Total des dépenses financières	153 631,27	159 064,35
	TOTAL DEPENSES REELLES	961 357,09	1 547 534,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	899,57	65 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	899,57	65 000,00
13911	Subventions d'investissement		65 000,00
13918	Subventions d'investissement	899,57	
041	Opérations patrimoniales	4 000,00	4 000,00
2111	Terrains nus	4 000,00	4 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 899,57	69 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	966 256,66	1 616 534,37
			+
	RESTES A REALISER N-1		55 079,25
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		4 177,07
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 675 790,69

### La dette

En 2018 deux emprunts ont été clôturés (Dexia pour le centre social et le Crédit Agricole pour le remplacement des menuiseries extérieures dans les écoles).

Au BP 2019, une augmentation du remboursement de la dette est prévue suite à un nouvel emprunt.

## Les opérations d'investissement

Elles sont proposées à hauteur de 1 443 549.27 € dont (55 079.25 € en restes à réaliser) et se répartissent comme suit :

- Renforcement éclairage public : 65 000 € (rénovation dispositifs éclairage public).
- Trottoirs, bordures et adoucis : 65 000 € + 1 100.54 € en restes à réaliser, les crédits sont inscrits au chapitre 040 opérations d'ordre de transfert en section suite à la procédure des travaux de la voirie en régie. Ce montant comporte une estimation de la matière première, du matériel et de la main d'œuvre.
- Grosses réparations bâtiments : 209 057.65 € dont 47 794.86 € en RAR (extension du local solidarité, travaux de chauffage à la salle des fêtes, radiateurs Mairie, réfection de chéneaux au service technique et les travaux Enedis).
- Complexe sportif et culturel: 80 210 € dont 210 € en RAR, il s'agit des dépenses liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et à des frais d'étude et au recours à un bureau de contrôle.
- En opérations divers : 142 871.08 € dont 5 973.85 € en RAR, (mobilier scolaire, mobilier pour le centre animation jeunesse, matériel et licence informatique, matériel divers pour les services...)
- Gros travaux de voiries : 60 000 € (sécurisation de la rue K. Rolle).
- Travaux accessibilité : 811 310.00 € (Frais d'études et des travaux d'accessibilité à l'école Wantiez et Curie et travaux de rénovation énergétique à l'école Péri-Curie)
- Grosses réparations des écoles : 66 000 € (des travaux de réparations des écoles, des préfabriqués + imprévus)
- Révision plan local d'urbanisme : 8 000 €

